



Présents : Corinne BOBET, Laurence LORET, Martine DESMARRES, Gérard CHOUETTE, Joselito THIBAULT, Laurent LEBRUN, Samuel OUVRARD, Pascal FARION

Absents : Thomas LÉBOUCHER

Autres présences : Clémence BOUGREAU, Christian DOITEAU

1. VOIRIE

Les travaux du programme voirie urbaine sont en phase de finition ; il reste les peintures du haut de la rue St Pierre, et de la route de Sablé. Une remise en état de chemin de la forêt de Chambiers sera également fait.

Un projet d'aménagement sécuritaire de voirie a été présenté aux habitants de la rue de la Rochefoucauld et rue de la Poterie afin de limiter le passage des poids lourds et faire ralentir les automobilistes. Un essai de la mise en place de baliroads sera d'abord effectué avec les nouveaux aménagements puis les travaux seront réalisés, travaux qui seront fait en régie.

Le curage des fossés sur la commune est prévu pour avril, mai (marché voirie rurale lot2).

Les dernières signatures pour la voie verte ont été effectuées, les travaux vont reprendre l'entreprise Jugé tp a été recontactée afin de planifier ceux-ci, les travaux sont prévus pour mai.

Un bureau d'étude a été contacté afin d'effectuer une esquisse concernant les aménagements qui seront prévus auprès de la société Ortec.

Lors de la dernière commission, une présentation avait été soumise sur une réflexion des aménagements des parterres devant l'école René Rondreux ; la commission a validé les travaux, ceux-ci seront effectués en régie.

Le chemin d'Évantard sera refait entièrement, dans le marché de voirie 2022.

Une demande de prix a été effectuée pour remettre les barrières de protection sur le belvédère de la rue Beausite, nous sommes en attente d'un devis.

La société Acanthe a été recontactée afin de procéder à la rétrocession du lotissement des Terrasses du Loir, celle-ci revient vers la mairie d'ici fin avril.

Suite à plusieurs retours d'administrés concernant la dégradation du Pont de Gouis, un mail à l'Atd de Baugé a été envoyé pour remettre en état celui-ci.

Nous avons remis en place le radar pédagogique sur la commune afin de continuer nos statistiques.

Un devis a été validé concernant les mats des candélabres de la ruelle de la Sablonnière, la réalisation sera faite d'ici juin.



Compte rendu Commission VB du 22 mars à 18h30

Une étude est en cours par le SIEML (Syndicat intercommunal d'électricité du Maine-et-Loire) pour mettre une borne électrique sur le parking du château ou place de Tivoli, une demande auprès des Bâtiments de France devra être faite car nous sommes en périmètre protégé avec le château.

Une priorité à droite au niveau du Bois-Thomas hors agglomération n'est pas signalée, nous allons voir pour mettre une signalisation.

Une photo de passage piéton 3D a été présentée à la commission pour avis, pour une installation rue du Maréchal Leclerc, il faut demander à l'ABF, et au département avant de commencer les démarches.

Une demande d'intervenant extérieur va être faite afin de réaliser la cartographie du mobilier urbain de la commune.

Une proposition d'audit pour les voies communale va également être demandée à un prestataire extérieur.

2. BÂTIMENTS

Suite à une demande du conseil d'école, nous allons effectuer une demande d'installation d'un abri vélos et de trottinettes ainsi qu'un local à poubelles pour l'école René Rondreux. La pose de ces installations sera effectuée en régie.

Un couvreur a été contacté pour réaliser les réparations de la toiture du local des kinés ; étant sans retour de celui-ci, une autre entreprise est donc venue faire les travaux.

Le dossier gendarmerie suit son cours. Le permis de construire a été accepté.

Concernant l'avancement des travaux du plateau sportif, les délais sont respectés, les travaux suivent leurs cours, le boulodrome est terminé, la résine de la halle de tennis sera effectuée en avril.

Le devis pour réparer la croix au pied de l'église Notre Dame a été validé, la fabrication est en cours ; ces travaux comprendront également la peinture du Christ et son support métallique.

Une alarme avec badgeuse sera installée à la mairie dans les prochains jours.

Suite à l'audit du radon (gaz) à l'école René Rondreux, celui-ci est conforme, il y aura un nouveau contrôle dans 3 ans.

Sans autre question, la séance est levée à 20h30.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 24 mai 2022.